

### Questions orales

tion, ils représentent l'élément-clé du succès de Canada en forme, dont l'expansion ne peut être qualifiée que de phénoménale.

Canada en forme est un excellent exemple de la collaboration entre le gouvernement et les entreprises pour promouvoir un mode de vie actif chez les Canadiens et pour continuer le mouvement en faveur d'une bonne condition physique. Au cours des dix prochains jours, j'invite tous les députés à se joindre aux Canadiens des quatre coins du pays pour promouvoir les nombreuses activités prévues dans leur circonscription, dans le cadre de Canada en forme, et pour y participer.

**Des voix:** Bravo!

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LE BUDGET

ON DEMANDE À QUEL MOMENT LE PREMIER MINISTRE A ÉTÉ INFORMÉ DE LA DEUXIÈME FUITE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le gouvernement a conspiré pour cacher la vérité au peuple canadien et il s'est fait prendre.

A 13 h 30 le 27 avril, le président de la Mutuelle du Canada a informé le cabinet du ministre des Finances de la deuxième fuite concernant le budget. A 15 h 3 le 27 avril, une heure et demie plus tard ici même à la Chambre des communes, le premier ministre déclarait que la Chambre serait immédiatement informée de tout fait nouveau.

Lorsque le premier ministre a fait cette déclaration, était-il déjà au courant de ce fait nouveau? Le cas échéant, pourquoi n'en a-t-il pas informé les Canadiens? Sinon, pourquoi n'a-t-il pas été mis au courant par le ministre des Finances?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, je suis heureux de répondre à cette question parce qu'elle nécessite des explications.

Je crois que le chef de l'opposition et d'autres personnes ont mal interprété les propos du premier ministre.

Celui-ci résumait la réponse donnée par le solliciteur général à un député qui lui demandait si certaines personnes avaient effectivement bénéficié de la fuite, comme en fait foi le hansard du 27 avril à la page 1031, et je cite:

... et par mon collègue, effectivement, dès que la GRC a été mise au courant de ces événements, tôt hier soir, une enquête approfondie sur les allégations a déjà été entreprise, et les commissions des valeurs mobilières des provinces en cause ont été contactées. Une enquête sur chacune des commissions des valeurs mobilières dans quatre provinces, je crois, est actuellement en cours, parce que nous croyons que c'est très sérieux, et lorsque des allégations semblables sont faites, on doit, je crois, apporter devant la Chambre ici, ou ailleurs, des preuves des faits qui sont allégués, ou on va trouver la Commission des valeurs mobilières, ou encore la GRC, pour prouver les allégations qu'on fait.

Et voici la partie importante de la réponse du solliciteur général:

Mais cela deviendrait irresponsable si on laissait planer des doutes quant à des faits qui n'ont pas été prouvés. L'enquête est en cours, monsieur le Président, et dès que nous aurons les faits là-dessus. . .

Il a parlé en français de conclusions.

... dès que nous aurons les faits là-dessus, les conclusions, nous pourrions les rendre publics. . .

C'est-à-dire les communiquer à la Chambre. Voici le passage auquel le premier ministre s'est référé à la page 1036 du hansard:

La GRC mène une enquête approfondie touchant aux faits et gestes de tous les intéressés, ainsi qu'aux activités boursières de façon à vérifier si quelqu'un a profité de quelque façon de ce genre d'information. Rien ne le laisse croire jusqu'à maintenant. Toutefois, le solliciteur général a dit qu'il informerait immédiatement la Chambre de tout fait nouveau, et je sais que mon collègue communiquera à la GRC toute accusation ou toute information qui lui semblent opportunes.

C'est dans ce contexte que le premier ministre a répondu. Le chef de l'opposition devrait tenir compte de l'esprit dans lequel la réponse a été donnée à la Chambre.

### LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, le 27 avril, le premier ministre s'est engagé à deux choses devant la Chambre. Le vice-premier ministre vient de citer l'engagement que le solliciteur général porterait tout fait nouveau à l'attention de la Chambre, ce qu'il n'a pas fait.

**M. Mazankowski:** C'était au sujet des profits indus.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** La portée de cet engagement n'avait été limitée en aucune manière.